

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Niger	
TITRE DU PROJET : Jeunesse pour la paix dans les communes de Bangui, Tassara et Tillia ; région de Tahoua « Timidrit N'alher»	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : ☒ IRF ☐ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : - ONG Adkoul	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : • Les cellules communales de gestion des conflits (mixte hommes et femmes) • Les comités de prévention et gestion des conflits (mixte hommes et femmes) • Les groupements féminins • Groupements communautaires des jeunes (mixte hommes et femmes) • Les comités communautaires de protection (mixte hommes et femmes) • Gouvernorat de Tahoua • Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) • Direction Régionale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire	
Durée du projet en mois^{1 2}: 24 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région de Tahoua, communes de Bangui, Tassara et Tillia.	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³ ☒ Initiative de promotion des jeunes ⁴	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴

- ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- ☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

ONG Adkoul : \$ 950 000

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

Total PBF : \$ 950 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (35%) :	PBF 2^{ème} tranche* (35 %) :	PBF 3^{ème} tranche* (30%) :
ADKOUL : \$ 332 500	ADKOUL : \$ 332 500	ADKOUL : \$ 285 000
XXXX : \$ XXXXXX	XXXX : \$ XXXXXX	XXXX : \$ XXXXXX
XXXX : \$ XXXXXX	XXXX : \$ XXXXXX	XXXX : \$ XXXXXX
Total : \$ 332 500	Total : \$ 332 500	Total : \$ 285 000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

L'objectif principal du projet est de contribuer à la prise en compte des jeunes dans la prévention et la gestion pacifique des conflits et tensions communautaires et intercommunautaires y compris les tensions liées à la coexistence entre les déplacés et la population hôte, eu égard au nombre important de déplacés internes observés dans les départements de Tillia, Tassara et Madaoua⁵ (Bangui). L'élaboration de ce projet a été possible grâce à l'implication des autorités locales et coutumières ainsi que celle des structures des jeunes de la zone d'intervention. La persistance d'un climat d'insécurité dans les communes ciblées pour les interventions du projet ne laisse aucun esprit épris de paix indifférent. Bien que la région ne dispose pas d'un mécanisme régional de gestion de conflits, il existe des mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles (Commission foncière départementale (COFODEP) et Commission foncière communale (COFOCOM)) pour les départements de Tassara, Madaoua (Bangui) et Tillia et le présent projet s'insère dans cette dynamique.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le processus de l'élaboration de la présente proposition a été rendu possible par une large consultation avec les différentes parties prenantes de ce projet. On peut noter deux niveaux de consultation avec ces acteurs :

- niveau terrain : avec notre présence au niveau de trois communes d'intervention du projet, nos équipes terrain nous remontent toutes les données nécessaires à une conception basée sur les besoins pertinents

PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

⁵ Chacune des 2 communes (Tassara et Tillia) a le même nom que son département d'appartenance mais la commune de Bangui se trouve dans le département de Madaoua

0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

des jeunes filles et garçons. Nos équipes ont eu des échanges avec les autorités locales ; les autorités traditionnelles ; les services techniques décentralisés ainsi que les communautés à travers les associations des femmes et des jeunes.

Dans l'écriture de la proposition, des partenaires tels que la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et l'UNFPA ont apporté leurs inputs à travers des commentaires et observations dans ce document sur les deux principales thématiques qu'abordera le projet à savoir : la consolidation de la paix en ce qui concerne la HACP et une analyse Genre par le spécialiste de l'UNFPA avec qui nous travaillons déjà sur d'autres projets abordant des thématiques similaires.

Enfin, notons les échanges fructueux avec le secrétariat PBF à Niamey qui a pu nous apporter un appui technique pertinent.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁶ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Le projet touchera parmi les bénéficiaires au moins 30,03% de filles et le montant alloué aux activités à l'égalité entre sexe est de 285 324,33 \$

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁷ : Dans le cadre de ce projet, les femmes sont intégrées dans toutes les activités afin de valoriser le leadership des jeunes filles autant que celui des garçons dans la prévention et la consolidation de la paix. Pour améliorer les revenus des filles et renforcer leur autonomie, elles bénéficieront des activités spécifiques comme le petit commerce et l'embouche (engraissement des animaux) et celles qui ont une formation professionnelle bénéficieront également d'un appui pour les aider dans la mise sur pied d'une activité entrepreneuriale.

Degré de risque du projet⁸ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁹) : 2.3

le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue : le projet contribue aussi au Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (SDCF) 2023-2027 au Développement (UNDAF) 2019-2021 notamment à l'effet global 1 « Le développement du capital humain est soutenu et inclusif » et l'effet global 2 « Le pays est bien gouverné dans un espace sécurisé », tous deux alignés à l'effet global 2 du PDES 2022-2027 « Le pays est bien gouverné dans un espace sécurisé » ; effet global 1 du plan stratégique de la HACP « La résilience des communautés dans les zones à risques sécuritaires est renforcée » ; domaine 2 du cadre des résultats stratégiques du PBF « Renforcement de la résilience des communautés face aux risques

⁶ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁷ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁸ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁹ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

d'exposition à la radicalisation et à l'extrémisme violent »

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : **ODD 5, 8 et 16**

Type de demande :

Nouveau projet : ☒

Révision de projet : ☐

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : ☐ Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet : ☐

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☐

Budget PBF supplémentaire : ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰ Nom : <i>Alhassane Abdoulaye</i> Signature :  Nom de l'agence : <i>ONG ADKOU</i> Date et visa : <i>05 octobre 2022</i>	Représentant du gouvernement national Nom :  Signature :  Titre : <i>Président</i> Date et visa : <i>6/10/2022</i>
Coordonnateur résident Nom :  Signature :  Titre :  Date et visa : 	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (TBSO) <i>Elizabeth Spehar</i>  Signature :  <i>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</i> Date et visa : <i>20/12/2022</i>

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Tahoua est l'une des huit (8) régions administratives de la république du Niger. En 2012, la région de Tahoua compte 3 304 193 habitants (RGPH 2012) avec un taux d'accroissement naturel de la population de 4.7% contre 3,9% pour le pays. Selon les projections de l'Institut Nationale de la Statistique en 2022, la région de Tahoua a une population estimée à 4 776 698 d'habitants, dont 50,1% sont des femmes. Une population fortement rurale (84%) et très jeune (56,3% qui ont moins de 18 ans) et 26% ont entre 18 et 35 ans d'âge (dont 50,7% de sexe féminin). Cette pression démographique affecte la qualité du système éducatif. En 2021 le taux de scolarisation brut au primaire est de 61,82% avec un taux d'achèvement de 55,64 % (66,39% pour les garçons et 44,70% pour les filles), au secondaire, le taux de scolarisation brut au 1^{er} cycle est de 23,4% et 7,6% au 2nd cycle. La faible scolarisation engendre un faible accès à l'emploi, ce qui est une source de frustration pour les jeunes car perçu par eux comme une injustice et une forme d'exclusion. Au manque de travail auquel font face les jeunes, il faut ajouter le faible accès aux autres services sociaux de base (éducation, santé, justice, protection) qui, même s'il touche la communauté tout entière, impacte beaucoup plus les jeunes qui le perçoivent comme le non-respect de leurs droits fondamentaux.

Depuis 2013 la région connaît une situation de crise humanitaire complexe et majeure couvrant les zones nord et sud de Tahoua, générée par des conflits, exactions et terrorisme ayant induit le déplacement des milliers de personnes dont des déplacés majoritairement installés dans des sites informels ou planifiés, disséminés dans les communes de Tassara, Tillia et Bangui. Cette partie de la région subit aussi des incursions répétées des groupes armés non étatiques extrémistes violents/terroristes (AQMI, MUJAO, JNIM, EIGS, demandeurs des rançons, kidnappeurs) caractérisées par des violences physiques sur la population civile. On note aussi des infiltrations idéologiques qui se font à travers les lieux de culte et les *makarantas* (écoles coranique) et souvent des radios locales auprès des jeunes frustrés et désœuvrés souvent très réceptifs à leurs messages.

Mais les menaces sécuritaires dans la région de Tahoua ne proviennent pas seulement des actions des groupes armés non étatiques mais aussi selon Search for Common Ground¹¹ des tensions *intra et intercommunautaires liées au partage et au contrôle des ressources partagées*. Les effets des changements climatiques aggravent ce phénomène et accroissent la vulnérabilité des systèmes de production et des communautés locales et cela crée des tensions au sein des communautés qui ont tendance à répondre au manque de terres (cultivables et de pâturage), à la mauvaise délimitation des zones pastorales et au manque d'eau pour l'agriculture et l'élevage par des conflits (souvent ethniques) intercommunautaires.

Au-delà des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles il y a aussi les tensions liées aux mécanismes de gouvernance (qui s'expliquent par un sentiment mitigé quant au rôle des

¹¹ Conflict Scan réalisé par dans le cadre du projet PROGRESS (mis en œuvre par un Consortium transfrontalier (ACF, SFCG, ACTED, ADKOUL et deux autres ONGs locales malienne et burkinabé) sur les régions de Tillabéry et Tahoua

autorités locales dans la protection et la gestion de la vie locale) que les populations accusent de manque de transparence et d'inclusion des communautés locales et particulièrement des jeunes filles et garçons dans les prises de décision affectant les communautés et la faiblesse des infrastructures de base et des mécanismes de protection civile. A titre illustratif, au niveau régional, seulement seize (16) maires adjoints sur total de quarante-quatre (44) sont des femmes et une (1) femme est préfet sur les douze (12) que compte la région de Tahoua (ce qui est en porte à faux avec l'article 4 nouvelle la loi 2000-0008 du 7 juin 2000 qui spécifie le quota à 30% au moins de l'un ou l'autre sexe). Sur les 41 élus du conseil régional, 11 sont des femmes. Un (1) seul élu a moins de 35 ans (et c'est une femme). Les femmes en plus de l'exclusion sont aussi victimes des violences basées sur le genre avec un taux de prévalence de 21,5% à Tahoua (UNFPA, 2016).

Ces manquements s'expliquent, au-delà de la situation socioéconomique du pays, par la persistance des normes socioculturelles aux relents gérontocratiques et sexistes et l'avènement d'un islam moins tolérant, ne facilitant pas, très souvent, l'accès des jeunes et particulièrement les filles à certaines fonctions et instances de décisions et la non prise en compte des mécanismes et structures de solidarités ou cadres de dialogues qui peuvent être exploités au profit de la promotion de la paix et de la sécurité. C'est pourquoi ADKOUL s'appuiera sur ces mécanismes, structures cadres de dialogues des jeunes et des filles et mettra à contribution les autres acteurs communautaires comme les Autorités coutumières et leaders religieux et locaux, les comités locaux de paix, de plainte, de vigilance et de dialogue et les Organisations de la société civile locale. Le projet impliquera les acteurs étatiques régionaux (le Gouvernorat, la HACP, les Directions régionales de service technique et le SNU à travers la coordination OCHA pour leurs appuis techniques et thématiques. Il sera aussi développé une synergie avec les projets qui évolue dans la même dynamique dans les communes cible.

*b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient les **cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies existants¹², et comment il garantit l'**appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.*

Le projet s'aligne avec le plan stratégique 2022-2026 (en cours de validation) de la HACP notamment l'Effet global n°3 (la prévention des conflits est renforcée et la cohésion sociale est consolidée) qui elle-même contribue aux effets globaux N°1 (le développement du capital humain est soutenu et inclusif) et N°2 (le pays est bien gouverné dans un espace sécurisé) du PDES 2022-2026 en ce que les activités du projet concourent à l'implication et la participation des jeunes comprises les filles dans les sphères décisionnelles, allant du quartier au niveau régional.

Les interventions du projet cadrent aussi avec les principes directeurs et la vision de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix en termes de : « renforcer le rôle des femmes dans l'éducation et la participation au processus de consolidation de la paix » et « l'engagement de la société civile dans le processus de consolidation de la paix est une condition préalable à une appropriation locale plus large et plus inclusive de la transformation projetée et, finalement, à sa durabilité. »

Le projet s'aligne aussi :

¹² Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

- à la Politique Nationale de la Jeunesse (révisée en 2017 afin d'intégrer les questions de paix et de sécurité et le rôle de la jeunesse dans sa contribution),
- à la Stratégie Nationale de participation des jeunes aux instances de prise de décision,
- à la Politique nationale de Genre, qui veut à l'horizon 2027 « bâtir, avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance »
- et au Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 des nations unies qui prévoit le renforcement de l'environnement institutionnel, juridique et social favorisant la prise en compte du genre dans la prévention et la gestion des conflits et la promotion de la participation et la représentativité des femmes aux processus de médiation, de prévention et de gestion des conflits.

Sur le plan multilatéral, le présent projet s'aligne au plan cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) 2023-2027 notamment les deux des trois priorités stratégiques à savoir « Renforcer la gouvernance particulièrement l'éthique et le pacte de confiance qui lie les élus au peuple » et « L'habilitation des femmes, des adolescents(es) et des jeunes comme moteur de relèvement pour réduire les inégalités ou les écarts sociaux, politiques et économiques ». Enfin, les interventions du projet s'inscrivent dans le Cadre des Résultats Stratégiques du PBF (2021-2025) notamment les domaines Stratégiques 1, 2 et 3, en ce que les actions du projet visent l'intégration des jeunes garçons et filles dans la prévention et la gestion des conflits, prendre en compte leur point dans des mécanismes d'alertes, de dialogue et de concertation à tous les niveaux (communautaires, communal et régional) et les rendre plus résilients face aux discours radicaux et/ou extrémistes.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Coexistence pacifique dans les départements Tillia, Tassara et Madaoua Il est mis en œuvre par l'ONG ADKOUL pour une durée de 12 mois, de janvier 2022 à décembre 2022.	UNHCR 28 198 160 XOF	Le projet intervient à travers un paquet d'activités pour promouvoir la coexistence pacifique entre les communautés (réfugiés, déplacés internes, et population hôte). Les principales activités du projet sont : - La mise en place et l'accompagnement de cellule communale de gestion des conflits - La réalisation des micro-projets d'intérêt commun. - Les sensibilisations de masse sur la paix et coexistence pacifique	La complémentarité avec la proposition réside sur trois points : • Apporte une réponse plus sur les questions de la cohésion sociale et de la paix entre les communautés. • Appui les initiatives ; • Vise un changement des mentalités positif. Mais il n'a pas organisé des assises régionales de réflexion sur les questions de paix-genre et islam

Promouvoir l'Emploi des Jeunes à Tillia Région de Tahoua Il est mis en œuvre par ADKOUL et ASB pour une durée de 38 mois allant d'octobre 2020 à novembre 2023.	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (ALLEMAND) 918 339 800 XOF	La mise en œuvre du projet s'articule autour des activités suivantes : - Construction/réhabilitation et Equipement des infrastructures communautaires, Formation des enseignants formateurs et appui aux AGR.	Le présent projet est en complémentarité avec la proposition sur deux aspects dont : • Création d'opportunités d'emploi pour les jeunes • Renforcement des structures d'accueil des jeunes (CFM)
Autonomisation des femmes de Tillia et de Telemces pour la résilience de leurs communautés. Il est mis en œuvre par ADKOUL et Rescate pour une durée de 24 mois allant du 1^{er} mars 2021 à 28 février 2023	Commune de Madrid –ONG Rescate 65 000 000 XOF	Les principales activités dans le cadre du projet sont la dotation des femmes en Kits AGR, la création de centres d'alphabétisation au profit des femmes, le Renforcement des capacités des femmes et l'Appui en aliment bétail aux femmes promotrices d'embouche	Le projet autonomisation des femmes de Tillia est en complémentarité avec la présente proposition car il cible principalement le renforcement des capacités des femmes à travers l'alphabétisation, Le leadership communautaire et la participation dans la prise des décisions et des activités génératrices de revenu.
Le Projet d'appui au renforcement de la stabilité au Niger (PARSN) Il est mis en œuvre par la HACP pour une durée de 4 ans allant du 01/12/2018 à 31/12/2022.	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) (DANEMARK) 40 000 000 DKK	Les bénéficiaires sont le Gouvernorat de Tahoua, le Conseil Régional, le comité de dialogue inter et intra religieux de la Région (CDIR) , 4 départements dont Madaoua et Tillia il couvre les 17 communes d'intervention de la HACP.et Bagaroua.	La complémentarité avec le projet réside dans la réalisation des activités de fixation des jeunes notamment avec leur présence dans les CCP, mais aussi l'utilisation par le projet du CDIR régional qui des démembrements au niveau des département de Konni, Madaoua, Bagaroua, et Bouza.
Consolidation de la paix et de la résilience communautaire dans la région de Tahoua face aux risques sécuritaires et aux changements climatiques. Il est mis en œuvre par la HACP sur 2.5 ans (2022-2025)	ONU FEMME-UNFPA 3500000 USD, fonds PBF	Il intervient dans la région de Tahoua dans 6 communes dont Tillia et Tassara. Le projet vise essentiellement les femmes et les jeunes (filles et garçons) pour contribuer à leur développement socioéconomique dans leur communauté et accroître leur résilience.	La complémentarité avec le projet réside dans la réalisation des activités à l'endroit des femmes et des jeunes filles et garçons et l'ancrage communal en vue de la pérennisation des actions.
Le programme d'Appui à la stabilisation et à la cohésion sociale dans les zones frontalières Est et Sud-ouest du Niger.il est mis en œuvre.	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) (UE)	Il intervient dans 6 communes dont Bangui avec des actions de	La complémentarité avec le projet réside dans la réalisation des activités de fixation des jeunes. Ces activités vont concourir à

Il est mis en œuvre par HACP et s'étale sur une durée de trois (03) ans soit 01/01/2022 au 31/12/2025.	500 000 £	consolidation de la paix et la cohésion sociale	finaliser l'appui à la Région de bout en bout en surfant d'appui institutionnel en amont vers la fixation des jeunes en aval qui d'ailleurs sont les premières victimes de l'insécurité.
--	-----------	---	--

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).*

Ce projet vise à contribuer à la prise en compte des jeunes dans la prévention et la gestion pacifique des conflits et tensions communautaires et intercommunautaires y compris les tensions liées à la coexistence entre les déplacés et la population hôte, eu égard au nombre important de déplacés internes observés dans les départements de Tillia, Tassara et Madaoua. Cet objectif principal sera atteint par le renforcement des capacités de leadership des jeunes garçons et filles et la promotion de leur inclusion dans les instances décisionnelles au niveau local et régional et dans la prévention et la gestion des conflits et la consolidation de la paix.

En premier lieu il s'agit de faire en sorte que les jeunes filles et garçons de 18-35 ans participent activement dans les débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix dans les trois communes d'intervention du projet et ce, à travers le renforcement du leadership des jeunes (filles et garçons) qui seront choisis de manière participative sur la base des critères de capacités et de compétences arrêtés de commun accord avec le comité consultatif communal (mis en place par des projets similaires antérieurs et que le projet pourra redynamiser) afin qu'ils/elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles.. Ces jeunes renforceront à leur tour les capacités des autres jeunes garçons et filles, (dans les *foyandis*, au cours des cérémonies des mariages et des baptêmes , dans les fadas, regroupements, organisation des jeunesses politiques, et organisations

En deuxième lieu d'amener les autorités communales, y compris les leaders religieux et les chefs coutumiers, à reconnaître et accepter l'apport et la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits et les impliquer dans les sphères décisionnelles par un travail de déconstruction de l'hégémonie gérontocratique et politiques des aînés et de la conception violente de la masculinité même chez les jeunes. Pour se faire ces personnes seront outillées pour faciliter la mise en place des mécanismes de participation inclusifs (formels et informels) aux prises de décision et processus de consolidation de la paix pour accroître la participation des jeunes filles et garçons dans les processus de consolidation à la paix.

Le projet capitalisera les actions expérimentées avec les jeunes leaders communautaires dans les trois communes de Bangui, Tillia et Tassara pour servir d'outils pratiques de renforcement de la participation des jeunes filles et garçons aux sphères décisionnelles. Il s'agit notamment de documenter les bonnes pratiques de leadership des jeunes, de les faire valider au cours d'un atelier régional et de les partager avec les autres acteurs humanitaires.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les

interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Il est aujourd'hui reconnu et admis que les jeunes filles et garçons peuvent contribuer à la consolidation de la paix, c'est pourquoi la théorie de changement de ce projet suppose que :

Si le leadership des jeunes (filles et garçons) est renforcé sur les questions de paix et de coexistence pacifique et que ces jeunes disposent d'espaces sécurisés où ils pourront se rencontrer pour échanger et réfléchir sur des initiatives pour contribuer de manière constructive à la prévention et la gestion des conflits et la consolidation de la paix ;

Si les initiatives économiques et professionnelles des jeunes sont soutenues à travers la mise en place des infrastructures et des appuis financiers ;

Si les jeunes autochtones et déplacés interagissent entre eux et aux côtés des autres leaders communautaires sur les sources des tensions intercommunautaires ;

Si les aînés et les autorités coutumières et religieuses reconnaissent le potentiel de résilience, de dialogue des jeunes (filles et garçons) et interagissent avec eux/elles (en dehors de tout préjugé socioculturel et religieux discriminatoires) sur toutes les questions concernant la communauté ;

Si les autorités connaissent et intègrent les besoins spécifiques des jeunes, avec une attention particulière aux besoins des filles/femmes, dans les planifications et décisions de leurs entités et créent les conditions pour intégrer les jeunes dans les instances y compris dans les mécanismes de prévention et gestion de conflits ;

Alors les jeunes seront moins vulnérables, les conflits générationnels seront apaisés, les tensions intercommunautaires atténuées et les communautés seront plus stables et résilientes ;

Parce que les jeunes (filles et garçons) utiliseront leur potentiel et agiront en synergie avec les autorités, les leaders coutumiers et religieux pour prévenir et régler les conflits intra et intercommunautaires.

- **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

L'objectif principal du projet est de contribuer à la prise en compte des jeunes dans la prévention et la gestion pacifique des conflits et tensions communautaires et intercommunautaires y compris les tensions liées à la coexistence entre les déplacés et la population hôte, eu égard au nombre important de déplacés internes observés dans les départements de Tillia, Tassara et Madaoua.

Les Résultats et les produits

- ✓ **Résultat 1 :** D'ici la fin du projet les jeunes filles et garçons de 18-35 ans participent activement dans les débats et processus de prévention et résolution des conflits, en vue de la consolidation de la paix dans les trois communes d'intervention du projet.
 - **Produit 1.1 :** Les compétences de 3800 jeunes (filles et garçons) sont renforcées en leadership afin qu'ils/elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles.
 - *Activité 1.1.1. Cycles de formations pratiques des jeunes filles et garçons (en culture de la paix, vie citoyenne, leadership féminin et jeunes, techniques de communication et plaidoyer)*
 - *Activité 1.1.2. Mise en réseaux de regroupements des jeunes filles et garçons par communes et formalisation de ces réseaux auprès des autorités*
 - *Activité 1.1.3. Organisation de réunions par les réseaux pour identifier leurs besoins spécifiques à relayer vers les autorités pour leur prise en compte dans les décisions*
 - *Activité 1.1.4. Développement de plans d'actions (Plaidoyer au niveau des communes pour la prise en compte des activités du PA des jeunes dans les Plans de Développement Communaux (PDC) et Plan d'Investissement Annuel (PIA) et appui (Suivi et accompagnement dans la mise en œuvre) aux initiatives communautaires de consolidation de la paix des réseaux et d'autonomisation*
L'appui concernera l'octroi des subventions aux jeunes filles et garçons, le renforcement des capacités de ces mêmes jeunes à travers des activités pertinentes, le suivi par l'équipe du projet appuyée par les spécialistes des volets au niveau de l'ONG ADKOUL. ADKOUL aussi contribuera à créer le lien entre les services techniques de l'état, les autorités communales et les jeunes bénéficiaires (signatures des protocoles d'engagement pour la bonne exécution de l'activité)
Renforcer les mécanismes de gestion déjà existant (Comités de gestion, Comités des jeunes pour la paix, associations des jeunes, associations féminines, communes)
Plaidoyer auprès des communes pour la prise en compte de la maintenance des infrastructures des jeunes dans les Plans de Développement Communaux (PDC) et/ou les Plans d'Investissement Annuel (PIA).
- **Produit 1.2 :** Les capacités des jeunes (garçons et filles), à travers les fadas, les foyandis, les regroupements (mariages et baptêmes), des organisations des jeunesses politiques, et des organisations associatives de jeunesse, sont renforcées pour une masculinité non violente et promotrice de paix équitable
 - *Activité 1.2.1. Formation des animateurs sur le genre, les VBG et la culture de la paix*
 - *Activité 1.2.2. Dialogues dans les fadas facilités par les animateurs formés*
 - *Activité 1.2.3. Mise en place de quinze (15) clubs de futurs maris pour la consolidation à la paix*
 - *Activité 1.2.4. Séances d'échanges entre les filles et garçons sur leurs identités sexuelles et rôles genrés dans leur communauté, les VBG, la culture de la paix et la citoyenneté*
- **Produit 1.3 :** Les capacités de 4948 jeunes filles et garçons sont renforcées pour une participation active et équitable aux 60 médiateurs et dans la résolution des conflits de leur communauté.
 - *Activité 1.3.1 Mise en place des réseaux de 60 médiateurs communautaires (au niveau quartier, village, et commune) -impliquant jeunes filles et garçon, élus locaux et leaders religieux et coutumiers- pour les mécanismes d'alerte précoce et la gestion des conflits*

- *Activité 1.3.2 Formation des réseaux en prévention/gestion de conflits, technique de communication, plaidoyer, recherche de financement.*
- **Produit 1.4 :** les jeunes disposent d'espaces sécurisés où ils peuvent se rencontrer pour échanger, discuter, se divertir, se former et renforcent leur résilience face aux risques de radicalisation grâce au soutien à leurs initiatives professionnelles et économiques.
- *Activité 1.4.1 Construction ou réhabilitation et équipement de 5 maisons de jeunes dans les chefs lieu des communes ou dans les gros villages.*
- *Activité 1.4.2 Construction ou réhabilitation et équipement de 6 terrains de jeu dans les chefs lieu des communes ou dans les gros villages.*

Activité 1.4.3 Construction ou réhabilitation de 2 Centres de Formation aux Métiers dans les chefs lieu des communes.

- *. Activité 1.4.4 Subvention des activités génératrices de revenu (embouche, élevage des petits ruminants, petit commerces...) au profit de 120 jeunes filles selon leurs propres initiatives et organisés en groupements d'au moins 10 filles*
- *Activité 1.4.5 Subvention des initiatives professionnelles de 120 jeunes garçons issus des centres de formation professionnelle par la subvention des équipements et outils*
- *Activité 1.4.6 Subvention des initiatives de type agricole (production agricole, animale et sylvicole) au profit de 228 jeunes filles et garçons organisés en groupements d'au moins 10 personnes.*
- ✓ **Résultat 2 :** Les autorités des trois communes, y compris les leaders religieux et les chefs coutumiers, reconnaissent l'apport et la contribution des jeunes filles et garçons à la prévention et la gestion des conflits et les impliquent dans les sphères décisionnelles.
- **Produit 2.1 :** Les capacités des autorités locales et coutumières et des leaders religieux, sont renforcées pour accroître la participation des jeunes filles et garçons dans les processus de consolidation à la paix
- *Activité 2.1.1 Vulgarisation de l'argumentaire national « Jeunes, Genre, paix et Islam » avec les associations et réseaux islamiques*
- *Activité 2.1.2 Atelier régional de réflexions avec les leaders religieux et la section régionale de l'Association des Chefs Traditionnels du Niger facilité par un leader averti sur les questions de paix, jeune, genre et islam.*
- *Activité 2.1.3 Formation/Sensibilisation des autorités locales sur l'importance de la participation des jeunes dans la vie socio-économique de la communauté.*
- **Produit 2.2 :** Des mécanismes inclusifs de participation des jeunes sont mis en place et formalisés dans les trois communes d'intervention du projet.
- *Activité 2.2.1 Organisation de dialogues intergénérationnels dans les espaces surs et les medersas-écoles coraniques féminines- entre les leaders religieux et les chefs traditionnels, pour débattre et trouver des solutions idoines à la participation des femmes et des filles aux instances de décision.*
- *Activité 2.2.2 Formation des élus locaux (y compris certains jeunes leaders) en budget participatif*
- **Produit 2.3 :** Capitalisation des actions expérimentées avec les jeunes leaders communautaires dans les trois communes de Bangui, Tillia et Tassara pour servir d'outils pratiques de renforcement de la participation des jeunes filles et garçons aux sphères décisionnelles

- **Activité 2.3.1 Documenter (écrire) les bonnes pratiques en leadership des jeunes comme exemples à répliquer :** Collecte des informations sur les bonnes pratiques auprès des acteurs sur le terrain (communautés, services techniques, autorités, autres partenaires ect) et un atelier de capitalisation et diffusion des bonnes pratiques.
- **Activité 2.3.2 Présenter et valider ces bonnes pratiques en leadership des jeunes au cours d'un atelier régional.**
- **Activité 2.3.3 Partage et diffusion auprès des autres acteurs humanitaires.**

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- **Ciblage du projet**

– fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.

Adkoul identifiera dans un premier temps les villages d'interventions dans les 3 communes (Bangui, Tassara et Tillia) sur base de critères déjà arrêtés (dont notamment la fréquence et le niveau de gravité des conflits et violences selon les données disponibles) mais à discuter de manière inclusive avec toutes les parties prenantes y compris les jeunes eux-mêmes. Les structures communales des jeunes sont partie prenante du processus de définition des critères de ciblage des villages d'intervention du projet. Des équipes se rendront dans ces villages pour travailler avec les regroupements et acteurs existants (coopératives de femmes, membres des écoles des maris, mentors des espaces surs, réseaux de jeunes etc...) et les leaders locaux et chefs de villages pour procéder à un diagnostic participatif et identifier les potentiels bénéficiaires, en appliquant les critères de vulnérabilité tels que : fille mère, fille victime de violence, retourné de pays en crise sans emploi, jeune issu d'une famille très pauvre, orphelin-ne, , victimes d'actes terroristes etc.

Le choix définitif se fera au niveau des communes par un comité composé du maire, d'un représentant des structures suivantes : chefs religieux, chefs traditionnels, réseaux des femmes, Conseil Communal de la Jeunesse, Partenaire d'exécution, FDS, services déconcentrés des ministères partenaires (MJS, MPFPE, ...).

La répartition des bénéficiaires entre les trois communes, suivra le poids démographique selon les calculs suivants :

A= nombre total des jeunes âgés de 18 à 35 ans des 3 communes

B= nombre total de bénéficiaires (3800= 1889 filles et 1911 garçons)

C= nombre total des jeunes âgés de 18 à 35 ans dans une commune donnée

D= nombre de bénéficiaire d'une commune donnée

D= C*B/A (les filles constitueront 50 % de D)

		Filles	Garçons	Total
A	Nombre total des jeunes âgés de 18 à 35 ans des 3 communes	37 770	38 235	76 002
A1	Nombre total des jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la commune de Tillia	7222	7314	14535

A2	Nombre total des jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la commune de Tassara	4534	4586	9116
A3	Nombre total des jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la commune de Bangui	26014	26335	52351
B	Nombre total de bénéficiaires (filles et garçons) 5% du nombre total de chaque sexe	1 889	1 912	3 800
B1	Nombre de bénéficiaire de la commune de Tilia	361	366	727
B2	Nombre de bénéficiaire de la commune de Tassara	227	229,3	456
B3	Nombre de bénéficiaire de la commune de Bangui	1300	1317	2617
C	Pourcentage total des filles et garçons	50%	50%	100%
	Pourcentage des filles et garçons Tilia	50%	50%	100%
	Pourcentage des filles et garçons Tassara	50%	50%	100%
	Pourcentage des filles et garçons Bangui	50%	50%	100%

Source des données : INS projection des données en 2022 du RGP/H, 2012

Le projet innove dans ce sens qu'il adopte une approche inclusive à travers le triple nexus qui intègre la paix et la cohésion, la protection et la participation et l'insertion économique des jeunes avec un accent particulier sur la frange féminine de la jeunesse. Bien qu'il ne soit pas prévu d'activités humanitaires d'urgence proprement dites, le projet se déroulera dans des communes en proie à une crise sécuritaire et autres conflits sociaux et qui accueillent des nombreuses personnes déplacées. Le projet bâtira sur les acquis des interventions d'urgences et prendra les personnes déplacées dans toutes ses interventions. Pour limiter les effets négatifs de ces crises et renverser la tendance en restaurant un climat de sécurité où les communautés sont à même de prévenir et gérer de manière inclusive les conflits. D'autant plus que les jeunes et les femmes peuvent contribuer de manière efficace à la construction de la paix, de plus ils peuvent développer des opportunités économiques grâce aux infrastructures mises en place.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Adkoul est le récipiendaire des fonds de ce projet, elle a une parfaite maîtrise du terrain et a plusieurs projets dans la zone de Tahoua depuis une décennie. Cependant, elle mettra le projet en œuvre avec la collaboration d'un certain nombre de structures régionales et locales qui seront soit bénéficiaires soit exécutantes (prestataires) de certaines activités. Il s'agit de :

- Au niveau régional
 - L'Association des Chefs Traditionnels en tant que dépositaire du pouvoir coutumier et premier niveau de la gestion des affaires communautaires. Leur reconnaissance du potentiel et du leadership des jeunes est essentielle, en plus leurs voix portent au sein de la communauté pour l'inclusion des jeunes et leur leadership.
 - Le Conseil Islamique, les autres associations religieuses notamment celles regroupant les jeunes et les femmes et le Comité de dialogue inter et intra religieux en tant que

- structures dépositaires de la légitimité religieuse. Ces associations peuvent servir de paravent contre les discours radicalisant des groupes extrémistes.
- Le Conseil régional des Jeunes en tant structure faitière des associations des jeunes pour faciliter et suivre la mise en œuvre des engagements en faveur des jeunes au niveau national et local
 - Autres structures au niveau local dont la participation peut s'avérer utile en cours de mise en œuvre du projet.
 - Au niveau local, un travail de proximité sera fait avec les élus locaux et les autres structures au niveau local.
 - Les élus locaux entant législateurs pour la reconnaissance et la prise en compte des besoins des jeunes dans les différentes communes notamment dans le Plan de Développement Communal (PDC), le Plan Annuel d'Investissement (PAI) et le budget annuel participatif
 - Les cellules communales de gestion des conflits (mixte hommes et femmes)
 - Les comités de prévention et gestion des conflits (mixte hommes et femmes)
 - Les groupements féminins
 - Les groupements communautaires des jeunes (mixte hommes et femmes)
 - Les comités communautaires de protection (mixte hommes et femmes)

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
ONG ADKOUL	3 512 035,26	Système des Nations Unies ; ONGI ; Fonds propres	Le siège de l'ONG se trouve dans la ville de Tahoua ; un bureau à Marardi, Tillabéry ; Agadez ; Talamcès ; Tassara et Tchintabaraden	164	2 (cohésion sociale)
Partenaires d'exécution :					
Partenaires d'exécution :					

Le projet sera exécuté directement par l'ONG Adkoul récipiendaire du fonds. Elle aura la responsabilité exclusive de la mise en œuvre de l'ensemble des activités (La planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation). Adkoul impliquera le secrétariat technique PBF au Niger et l'associera cependant pour son expertise, les structures déconcentrées de l'Etat comme la représentation régionale de la Haute Autorité pour la consolidation de la Paix (HACP), les autorités départementales, les Directions régionale et départementale de la jeunesse et des sports, les Directions régionale et départementale de la culture, les Directions régionale et

départementale du développement communautaires et les Directions régionale et départementale de la population.

Adkoul mettra un accent particulier sur des actions de communication qui mettront en lumière les activités et particulièrement les activités mises en place pour répondre aux besoins des jeunes (filles et garçons) bénéficiaires du projet dans les communes cibles. Adkoul mettra aussi l'accent sur la visibilité de l'action et du financement de PBSO avec des supports de communication.

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Adkoul mettra en place une équipe chargée de la mise en œuvre du projet. Cette équipe sera composée :

- Un coordonnateur du projet pris en charge à 100% par le projet qui coûtera annuellement \$15 860
- Un chargé de suivi & évaluation pris à 80% par ADKOUL et 20% par le projet soit \$ 3838 par an
- Deux superviseurs qui sont sur le compte du projet avec un coût individuel et annuel de \$ 11 195
- Trois animateurs sur le compte du projet avec un coût individuel et annuel de \$ 5 598

Poste	Statut
Coordonnateur du projet	En fonction et à redéployer
Deux superviseurs	En fonction et à redéployer
Trois animateurs	En fonction et à redéployer
Un chargé de suivi & évaluation	En fonction et à redéployer

Cette équipe sera supportée par les experts des différents départements de Adkoul.

Afin d'assurer le suivi permanent de la mise en œuvre de ce projet, les comités suivants seront mis en place :

Les Comités communaux consultatifs : Au niveau de chaque commune d'intervention, le projet s'appuiera sur un comité consultatif qui sera une instance de coordination intersectorielle, opérationnelle du projet et qui se réunira chaque trimestre en marge du conseil communal sous le leadership du maire, de concert avec les leaders d'opinions, les représentants des bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre et Adkoul. Ces comités se réuniront pour le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des dividendes de paix dans leurs communes respectives. Ils donneront des avis sur la mise en œuvre des

interventions et traiteront des difficultés rencontrées à cet effet. Adkoul apportera un appui technique, facilitera ces réunions et produira des rapports de leurs sessions.

Le Comité technique régional consultatif de suivi du projet (CTRC)

Ce comité sera présidé par le secrétaire général du gouvernement se réunira chaque semestre et sera composé des représentants des structures déconcentrées de l'Etat comme les préfets des départements de Tillia, Tassara et Madaoua, la représentation régionale de la Haute Autorité pour la consolidation de la Paix (HACP), les Maires des communes de Tillia, Tassara et Bangui, les Directions régionales des services techniques de l'Etat impliquées dans la mise du projet, les représentants de l'Association des Chefs Traditionnels du Niger, du Conseil islamique régional, du Conseil régional des jeunes. Ce comité traitera de toute la mise en œuvre du projet et requiert une collaboration intensive avec les prestataires de services non étatiques (Associations, prestataires privés) pour s'assurer du bon déroulement des interventions planifiées. Le CTR fournira des directives techniques pour l'atteinte des objectifs, fera la revue du plan de travail annuel.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.*

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
La dégradation de la situation sécuritaire dans les communes cibles due à la survenance des incursions des groupes armés non étatiques (GANE) qui pourraient compromettre la mise en œuvre et le suivi des interventions (indisponibilité des bénéficiaires, limitation des mouvements du staff dans les zones d'intervention, etc.)	Haute	Utilisation des résidents locaux dont les déplacements dans les zones concernées sont moins limités et qui sont moins touchés par les mesures sécuritaires restrictives et les risques d'attaques.
Les associations religieuses au niveau régional refusent le partenariat pour promouvoir la participation des filles dans les instances décisionnelles	Moyen	Les représentants de ces associations ainsi que les personnes clés sont sensibilisées (à travers des réunions) sur l'objectif du projet et son apport potentiel en termes de consolidation à la paix dans la région. En plus des expériences de collaboration avec d'autres structures comme l'UNICEF et l'UNFPA ont déjà eu lieu et peuvent servir d'exemple à s'inspirer. Ces associations seront impliquées tout au long du projet.
Capacités (humaines et financières) limitées des communes ciblées	Moyen	L'implication des communes dans la conception et la mise en œuvre du projet constitue un élément clé pour la durabilité des actions du projet. Leurs faibles capacités seront absorbées par les moyens mis en œuvre et facilitera leur appropriation des produits du projet.

Risque lié à un rejet du ciblage des bénéficiaires du projet par les communautés	Moyen	La transparence, la communication active dans le processus de ciblage et l'implication de l'ensemble des acteurs y compris les communautés bénéficiaires sont des facteurs déterminants pouvant atténuer le risque de rejet du ciblage. Les comités de plainte qui seront mis en place et veilleront au respect strict des critères de sélection définis par les communautés bénéficiaires en Assemblée Générale.
--	-------	---

d) Suivre / évaluation – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Comme dans tous les projets que Adkoul met en œuvre, le suivi-évaluation et apprentissage occupe une place primordiale parce que non seulement il permet de suivre l'évolution du projet, vérifier la trajectoire, corriger si nécessaire et surtout apprendre et capitaliser sur les acquis du projet. Il s'agira donc de collecter les données relatives à la mise en œuvre de manière régulière en utilisant les moyens modernes notamment à l'aide des tablettes à travers des fiches paramétrées sur **KoboCollect**, surtout quand il s'agit des données quantitatives. Ces données seront consolidées et analysées pour apprécier l'état d'avancement des activités, apprécier la pertinence des résultats en vue de prendre les décisions pertinentes et efficaces.

Ce travail technique sera complété par un suivi programmatique des équipes-cadre de Adkoul et des partenaires de mise en œuvre, les autorités locales et régionales pour apprécier les activités

Il est aussi envisagé des missions conjointes de suivi sur le terrain en collaboration avec le secrétariat technique PBF et la HACP pour suivre l'état d'avancement des réalisations selon des objectifs prédéterminés, les difficultés rencontrées afin d'y remédier et identifier les leçons apprises de la mise en œuvre des projets.

Pour toutes les activités de renforcement, les facilitateurs vont jauger les connaissances des apprenants sur les thématiques clés avant et après la formation.

Avant le démarrage des activités de terrain, mais après le choix des villages bénéficiaires, une situation de référence sera réalisée par un expert externe afin de faire l'état des lieux et apprécier les indicateurs. A la fin du projet, le même expert évaluera la situation pour mesurer les changements obtenus quantitativement et qualitativement (notamment les changements de perceptions chez les aînés, les leaders et les autorités tout comme chez les des jeunes (selon le sexe) dans la consolidation de la paix.

Pour assurer la redevabilité de ce projet, Adkoul dispose d'un dispositif de collecte et traitement des plaintes. Ce mécanisme sera complété par la mise en place d'un comité de plainte au niveau de chacune des 3 communes d'intervention.

Pour mener les activités de suivi-évaluation et apprentissage il est prévu un budget de \$66 500. En plus nous solliciterons l'avis du secrétariat technique PBF chaque fois que le besoin se fait sentir.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

La clôture d'un projet se prépare dès le début de la mise en œuvre des activités du projet. Dans notre stratégie, le socle de nos activités est à base communautaires et l'ancrage du projet est communal, comme le veut la loi sur la décentralisation, et ceci dans le souci de pérennité et de durabilité. Nous prévoyons de capitaliser les bonnes pratiques sur l'ensemble des activités du projet, ces bonnes pratiques seront partagées entre les communautés et alimenterons les communes en ressources pour leur permettre de prendre en compte efficacement le potentiel des jeunes et mieux intégrer leurs besoins dans les différentes planifications communales.

Dans le déroulé du projet notre stratégie est de renforcer les capacités de leadership des jeunes, de créer les conditions sociales (la reconnaissance de leur potentiel par les leaders traditionnels et les autorités) et infrastructurelles pour que ces compétences s'expriment et enfin les accompagner pendant le projet et leurs laisser les ressources techniques (documentation) et compétences nécessaires pour continuer le travail de consolidation de la paix.

Dans le cadre de ce projet aucun autre financement n'est attendu au-delà des fonds PBF mais les questions de Jeunesse et Paix étant prises en compte au niveau régional, départemental et communal, les communes mettent à la disposition des jeunes les infrastructures et équipements ainsi qu'un encadrement continu. Aussi un plaidoyer est toujours mené auprès des partenaires pour appuyer les activités liées à la jeunesse et à la paix. L'Etat développe au niveau de ces communes des programmes liés à ces thématiques qui peuvent faciliter ou renforcer les activités du projet.

Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquent les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans l'annexe D du budget Excel.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité.

Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Pour minimiser le coût du personnel (le coût du personnel fait 18,92% du budget), Adkoul a opté pour une équipe restreinte (7 personnes) de mise en œuvre qui sera appuyée par le personnel cadre de l'ONG avec un temps d'appui allant de 17% à 50% selon les postes. Aussi la majorité des activités seront mises en œuvre par les partenaires d'exécution (Partenaire d'exécution, Service techniques et associations des jeunes).

Au niveau du transport, à cause du contexte sécuritaire, il est privilégié l'utilisation des véhicules banalisés, donc de location. Il est même déconseillé d'utiliser des véhicules marquées ONG pour la préservation de la sécurité des équipes et atténuer le risque de d'enlèvement de véhicule par les GANes.

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Les partenaires d'exécution des services étatiques et les services communaux sont formellement connus et ont contribué dans l'élaboration de la proposition dès l'étape de conception. Les partenaires d'exécution des infrastructures seront identifiés conformément à nos procédures (DAO, demande de cotation.)
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		Les TDR définissant le cahier de charge du personnel clé sont clairement définis. (en annexe)
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier		X	Les sites seront identifiés au lancement du projet dans les communes d'intervention avec l'appui des autorités locales et des services techniques compétents.
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Les services techniques et les autorités locales ont été consultées et le processus de la consultation et sensibilisations sera continue jusqu'au démarrage du projet et pendant la mise en œuvre.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Au moment du choix des villages nous veillerons à ce que nous ne soyons pas les mêmes villages avec les mêmes activités
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		Les critères seront proposés et discutés avec les comités communaux
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?		X	

8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		ADKOL étant le seul bénéficiaire des fonds son approche est définie dans le document de projet.
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		Avec l'appui de l'expertise du référent Genre
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X		Adkoul travaille sur la zone du présent projet, son expérience du terrain, les discussions avec les jeunes et les femmes à travers leurs différents regroupements ou individuellement, les résultats des études faites dans la zone ont contribué à concevoir ce projet.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?		X	Les répartitions des rubriques budgétaires ont été respectées.
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Le calcul des coûts est basé sur les paramètres tels que les normes admises, les nombres, la taille ainsi que spécificités géographiques des zones d'intervention
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		La proposition des coûts du personnel respecte les directives du PBF
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		Pas de recours à une expertise internationale
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation	X		Pour la passation des marchés ADKOUL dispose d'un manuel des procédures pour les infrastructures publiques pour les bénéficiaires (jeunes filles et garçon). L'implication des

des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.			autorités locales garantit la durabilité. Aucun achat d'équipements pour l'organisation n'est prévu par le projet
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	Une synergie des actions avec les autres acteurs humanitaire dans la zone est privilégiée en vue d'optimiser l'utilisation d ressources.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO.
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters).
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency, and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives, and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency, and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

	annual report if timing coincides)	consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to

comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially, and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹³
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.

¹³ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : D'ici la fin du projet les jeunes filles et garçons de 18-35 ans participent activement dans les débats et processus de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix dans les trois communes d'intervention du projet.		Indicateur 1 a Nombre d'initiative communautaire pour la consolidation de la paix mise en œuvre avec 10% des jeunes filles formées Base de données : 0 Cible : 100	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmâtiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 20 Etape 3 : 60 Etape 4 : 100
(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)		Indicateur 1 b % de jeunes filles formées qui participent aux sphères décisionnelles de leur communauté Base de données : 0 Cible : 75%	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmâtiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 25% Etape 3 : 50% Etape 4 : 75%
(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 1 c % de clubs de futurs maris qui tiennent des rencontres sensibilisantes trimestrielles dans leurs communautés Base de données : 0 Cible : 90%	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmâtiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 20% Etape 3 : 50% Etape 4 : 90%

	Produit 1.1 Les compétences de 3800 jeunes (filles et garçons) sont renforcées en leadership afin qu'ils/elles fassent entendre leur voix de manière constructive dans les sphères décisionnelles.		
	A.1.1.1. Cycles de formations pratiques des jeunes filles et garçons (en culture de la paix, vie citoyenne, leadership féminin et jeunes, techniques de communication et plaidoyer)		
	Indicateur 1.1.1 Nombre de filles et de garçons formés en leadership,, en techniques de communication et plaidoyer pour la promotion de la culture de la paix et la vie citoyenne Niveau de référence : 0 Cible : 1889 filles et 1911 garçons	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 1000 Etape 3 : 2000 Etape 4 : 3800
	Indicateur 1.1.2 Nombre de filles qui tiennent des rencontres hebdomadaires avec leurs mentors Base de données : 0 Cible : 378 filles et 382 garçons	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 200 Etape 3 : 450 Etape 4 : 760
	Indicateur 1.1.3 Indicateur 1.1.3 Nombre de mécanismes décisionnels (formels ou informels) dans lesquels les filles formées sont insérées Base de données : 0 Cible : 50	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisques Documents des plans d'action Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 15 Etape 3 : 30 Etape 4 : 50

A.1.1.4. Développement de plans d'actions (présentés aux autorités) et appui aux initiatives communautaires de consolidation de la paix des réseaux et d'autonomisation				
Produit 1.2 Les capacités des jeunes garçons, issus des groupements, organisation des jeunes politiques, et organisations associatives de jeunesse, sont renforcées pour une masculinité non violente et promotrice de paix équitable	Indicateur 1.2.1 % de garçons qui remettent en cause les inégalités du genre à la suite des séances d'échanges filles-garçons Base de données :0 Cible : 90%	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 30% Etape 3 : 60% Etape 4 : 90%	
A.1.2.1. Formation des animateurs sur le genre, les VBG et la culture de la paix	Indicateur 1.2.2 % de filles qui remettent en cause les inégalités du genre à la suite des séances d'échanges filles-garçons Niveau de référence : Cible : 90%	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 30% Etape 3 : 60% Etape 4 : 90%	
A.1.2.2. Facilitation des dialogues dans les fadas (lieu de rencontre des jeunes) par les animateurs formés	Indicateur 1.2.3			
A.1.2.3. Mise en place de quinze (15) clubs de futurs maris pour la consolidation à la paix	Niveau de référence : Cible :			

	A.1.2.4. Séances d'échanges entre les filles et garçons sur leurs identités sexuelles et rôles genrés dans leur communauté, les VBG, la culture de la paix et la citoyenneté		
	Produit 1.3 Les capacités de 3800 jeunes : 1889 filles et 1911 garçons sont renforcés pour une participation active et équitable aux 60 réseaux de médiation et dans la résolution des conflits de leur communauté.		
	A.1.3.1 Mise en place des réseaux de 60 médiateurs communautaires (au niveau quartier, village, et commune) -impliquant jeunes filles et garçon, élus locaux et leaders religieux et coutumiers- pour les mécanismes d'alerte précoce et la gestion des conflits A.1.3.2 Formation des réseaux en prévention/gestion de	Indicateur 1.3.1 Nombre de réseaux de médiateurs mis en place dont les capacités de leurs membres sont renforcées Base de données : 0 Cible : 60	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisques Rapport de l'évaluation finale
	Indicateur 1.3.2 % des conflits prévenus et ou résolus auxquels au moins 1 jeune du réseau a pris part Base de données : 0 Cible : 80%	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 20 Etape 3 : 50% Etape 4 : 80%
	Indicateur 1.3.3 Niveau de référence : Cible :		

	conflits, technique de communication, plaidoyer, recherche de financement.			
	Produit 1.4 Les jeunes disposent d'espaces sécurisées où ils pourront se rencontrer pour échanger, discuter, se divertir et se former. A.1.4.1 Construction ou réhabilitation et équipement de 5 maisons de jeunes dans les chefs lieu des communes ou dans les gros villages. A.1.4.2 Construction ou réhabilitation et équipement de 6 terrains de jeu dans les chefs lieu des communes ou dans les gros villages. A.1.4.3 Construction ou réhabilitation de 3 CFM dans les chefs lieu des communes.	Indicateur 1.4.1 Nombre d'espaces sécurisées de rencontre, de divertissement et de formation des jeunes réalisées et fonctionnelles Niveau de référence : xx Cible : 23	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 7 Etape 3 : 15 Etape 4 : 23
		Indicateur 1.4.2 Nombre jeunes formés à un métier professionnel dans les CFP construits ou réhabilités Niveau de référence : xx : Cible : 150	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 40 Etape 3 : 100 Etape 4 : 150
		Indicateur 1.4.3 Nombre de jeunes ayant bénéficiés d'un espace sûr pour se former Niveau de référence : 0 Cible : 4948 dont 1889 filles	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 1800 Etape 3 : 3600 Etape 4 : 4948
	Résultat 1.5 :	Indicateur 1.5.1 Nombre de jeunes filles ayant bénéficié d'une subvention pour	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet	Etape 1 : 0

Les jeunes filles et garçons renforcent leur résilience face aux risques de radicalisation grâce au soutien à leurs initiatives professionnelles et économiques.	mener une activité génératrice de revenu Niveau de référence : xx Cible : 150		Rapport des visites programmatisées Rapport de l'évaluation finale	Etape 2 : 40 Etape 3 : 90 Etape 4 : 150
	Indicateur 1.5.1 Nombre de jeunes ayant suivi une formation technique ayant bénéficié d'une subvention pour démarrer ou renforcer une activité technique. Niveau de référence : xx Cible : 45		Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisées Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 15 Etape 3 : 30 Etape 4 : 45
	Indicateur 1.5.1 Nombre de jeunes ayant suivi ayant bénéficié d'une subvention pour démarrer ou renforcer une activité agricole. Niveau de référence : xx Cible : 150		Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatisées Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 40 Etape 3 : 90 Etape 4 : 150
	Activité 1.4.5 Subvention des initiatives professionnelles de 45 jeunes garçons issus des centres de formation professionnelle par la subvention des équipements et outils			
Activité 1.4.6 Subvention des initiatives de type agricole (production agricole, animale et sylvicole) au profit de 150 jeunes filles et garçons				

Résultat 2 : Les autorités des cinq communes, y compris les leaders religieux et les chefs coutumiers, reconnaissent l'apport et la contribution des jeunes filles à la prévention et la gestion des conflits et les impliquent dans les sphères décisionnelles.	organisés en groupements d'au moins 10 personnes			Etape 1 : 0 Etape 2 : 1200 Etape 3 : 2400 Etape 4 : 3800
(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)		Indicateur 2 b Nombre de leaders religieux et coutumiers sensibilisés sur les questions de « <i>Jeunes, Genre, paix et Islam</i> » Niveau de référence : 0 Cible : 60		Etape 1 : 0 Etape 2 : 20 Etape 3 : 40 Etape 4 : 60
(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 2 c <i>Nombre d'autorités locales formées : sensibilisée sur l'importance de la participation des jeunes dans la vie socio-économique de la communauté</i> Niveau de référence : 0 Cible : 30		Etape 1 : 0 Etape 2 : 10 Etape 3 : 20 Etape 4 : 30
Produit 2.1 Les capacités des autorités locales et coutumières et des		Indicateur 2.1.1	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet	Etape 1 : 0

leaders religieux, sont renforcées pour accroître la participation des jeunes filles et garçons dans les processus de consolidation à la paix		Un argumentaire tenant compte des spécificités des 3 communes est élaboré, valide et vulgarisé Niveau de référence : 0 Cible : 3	Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 2 : 0 Etape 3 : 0 Etape 4 : 3
Liste des activités relevant du produit :		Indicateur 2.1.2 Nombre de caravanes organisés avec la participation d'au moins 10% des jeunes filles et garçons formés Niveau de référence : 0 Cible : 3	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 1 Etape 3 : 2 Etape 4 : 3
A.2.1.1 Vulgarisation de l'argumentaire national « Jeunes, Genre, paix et Islam » avec les associations et réseaux islamiques				
A.2.1.2 Atelier régional de réflexions avec les leaders religieux et la section régionale de l'Association des Chefs Traditionnels du Niger facilité par un leader averti sur les questions de paix genre et islam.		Indicateur 2.1.3 Nombre d'autorités locales ayant participées aux foras régionaux et formations. Base de données : 0 Cible : 221	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 70 Etape 3 : 150 Etape 4 : 221
A.2.1.3 Formation/Sensibilisation des autorités locales sur l'importance de la participation des jeunes dans la vie socio-économique de la communauté.				

	Produit 2.2 Des mécanismes inclusifs de participation des jeunes sont mis en place et formalisés dans les trois communes d'intervention du projet.	Indicateur 2.2.1 Nombre de dialogue intergénérationnel impliquant leaders communautaires et jeunes pour la participation des femmes et des filles aux instances de décision Base de données : 0 Cible : 45	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 10 Etape 3 : 30 Etape 4 : 45
	A.2.2.1 Organisation de dialogues intergénérationnels dans les espaces sûrs et les medersas-écoles coraniques féminines-entre les leaders religieux et les chefs traditionnels, pour débattre et trouver des solutions idoines à la participation des femmes et des filles aux instances de décision.	Indicateur 2.2.2 Indicateur 2.2.2 Nombre de jeunes filles et garçons (au niveau national comme communal) qui sont modérateurs des échanges de la plateforme Base de données : 0 Cible : 50	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 10 Etape 3 : 30 Etape 4 : 50
	A.2.2.2 Formation des élus locaux (y compris certains jeunes leaders) en budget participatif	Indicateur 2.2.3 Nombre de débats de la plateforme auxquels 100 jeunes participent Base de données : 0 Cible : 20	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : 5 Etape 3 : 12 Etape 4 : 20
	Produit 2.3 Capitalisation des actions expérimentées avec les jeunes leaders	Indicateur 2.3.1 % de participants aux dialogues intergénérationnel qui estiment être satisfaits des résultats des échanges	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet	Etape 1 : 0 Etape 2 : 20%

	communautaires dans les trois communes de Bangui, Tillia et Tassara pour servir d'outils pratiques de renforcement de la participation des jeunes filles et garçons aux sphères décisionnelles			
	A.2.3.1 <i>Documentation des bonnes pratiques de leadership des jeunes</i>	Indicateur 2.3.2 Modèles de leadership féminin communautaires identifiés et vulgarisés dans les 3 communes cibles Base de données : 0 Cible : 10	Rapport des visites programmées Rapport de l'évaluation finale	Etape 3 : 45% Etape 4 : 70%
	A.2.3.2 <i>Présentation et validation des ressources des bonnes pratiques de leadership des jeunes par un atelier régional.</i>	Indicateur 2.3.3 Nombre de personnes et entités ayant reçu le document de bonnes pratiques de leadership Niveau de référence : 0 Cible : 50	Rapports semestriels Rapports annuels, Rapport de fin de projet Rapport des visites programmatiques Rapport de l'évaluation finale	Etape 1 : 0 Etape 2 : Etape 3 : 5 Etape 4 : 5
	A.2.3.3 <i>Partage et diffusion auprès des autres acteurs humanitaires.</i>	Liste de distribution		Etape 1 : 0 Etape 2 : Etape 3 : 25 Etape 4 : 50

For MPTFO Use

Totals				
	Organisation recipiendaire 1 (budget en USD)	Organisation recipiendaire 2 (budget en USD)	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 178,874.00	\$ -	\$ -	\$ 178,874.00
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 64,606.00	\$ -	\$ -	\$ 64,606.00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 84,055.00	\$ -	\$ -	\$ 84,055.00
4. Contractual services	\$ 410,950.00	\$ -	\$ -	\$ 410,950.00
5. Travel	\$ 21,504.00	\$ -	\$ -	\$ 21,504.00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 105,399.00	\$ -	\$ -	\$ 105,399.00
7. General Operating and other Costs	\$ 22,462.50	\$ -	\$ -	\$ 22,462.50
Sub-Total	\$ 887,850.50	\$ -	\$ -	\$ 887,850.50
7% Indirect Costs	\$ 62,149.54	\$ -	\$ -	\$ 62,149.54
Total	\$ 950,000.04	\$ -	\$ -	\$ 950,000.04

Performance-Based Tranche Breakdown					
	Organisation recipiendaire 1 (budget en USD)	Organisation recipiendaire 2 (budget en USD)	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	\$ 332,500.01	\$ -	\$ -	\$ 332,500.01	35%
Second Tranche:	\$ 332,500.01	\$ -	\$ -	\$ 332,500.01	35%
Third Tranche:	\$ 285,000.01	\$ -	\$ -	\$ 285,000.01	30%
TOTAL	\$ 950,000.04	\$ -	\$ -	\$ 950,000.04	